

L'AVENIR DES GESTIONNAIRES DES MOYENS FACE AU TOUT-DIGITAL ?

La Direction développe la digitalisation avec l'installation des outils de programmation pour toutes les activités et détruit le métier de gestionnaire des moyens.

Le métier de gestionnaire des moyens, comme tous les métiers, est dans le collimateur d'une direction peu soucieuse des revendications des cheminots.

Les incessantes restructurations subies par les salariés entraînent une perte de sens pour les agents qui, par la désorganisation induite, conduit à une dégradation du service public.

LE MÉTIER DE GESTIONNAIRE DES MOYENS

Gestionnaire des moyens, un métier en voie de disparition...

La Direction a supprimé les prérequis, les formations « socles » sur le métier pour laisser place à une formation commune managériale identique à toutes les qualifications E, complétée par une formation au poste de travail négligeant la vision d'ensemble de la spécialité GM.

Ainsi, les salariés sont utilisés soit à la gestion des moyens humains soit à la gestion du matériel, sans forcément comprendre les conséquences de l'un sur l'autre.

La Direction fait évoluer les postes en les centralisant sur des plates-formes où le gestionnaire des moyens commande le personnel roulant (conducteurs et ASCT), voire sédentaire.

La polyvalence se déploie à grande échelle ainsi que la mise en place d'outils numériques.

La Direction remet en cause la formation initiale par la réduction drastique des connaissances techniques. Son but : basculer sur une formation à la tâche selon l'emploi occupé, sans en rémunérer la qualification.

Cette stratégie découle de la suppression du dictionnaire des filières, acté par la signature de l'accord Classification et Rémunérations de la branche ferroviaire (CCN). La Direction obtient donc des signataires (CFDT, Unsa et Sud-Rail) la possibilité de supprimer les contours métiers existants.

Le morcellement des métiers organisé par la Direction laisse place à des emplois types ultra-génériques ouvrant la voie aux polyvalences.

La CGT considère que les métiers avec leur contenu et une formation de qualité permettent aux salariés d'avoir une qualification acquise et d'avoir une rémunération répondant aux exigences du métier.

Cette gestion calamiteuse de l'emploi et des compétences permet une réduction conséquente des effectifs, qui va encore s'accroître avec la mise en place des outils numériques. Tout ceci va se faire au détriment de la qualité de production.



Chaque activité déploie son logiciel de gestion des moyens matériels et humains à partir des sillons tracés par SNCF Réseau. Ce déploiement entraîne une fragmentation encore plus grande du service ferroviaire et amoindrit son efficacité.

LA MISE EN PLACE DE LA NUMÉRISATION

Les nouveaux outils Orion, Oscar et ORP ont pour but affiché d'optimiser la production. Prétendant une amélioration des moyens dédiés, ces outils sont déployés massivement sans que les conséquences induites soient évaluées.

Ce système va intégrer les pas de maintenance des différents matériels mais également les différents textes réglementaires des salariés comme l'accord collectif de l'organisation du temps de travail ou les textes Traction sur les temps forfaitaires et la gestion des travaux dans les roulements.

Cela va induire une suppression importante d'effectifs chez les gestionnaires des moyens, qui verront disparaître de nombreuses missions qui leur étaient dévolues. Les GM seront réduits au simple rôle d'opérateurs de saisie des données informatiques.

Suite à l'optimisation des journées de service, attendue par la mise en place des logiciels de programmation automatique, la Direction envisage un important saut de productivité qui lui permettrait de supprimer l'emploi des conducteurs. De ce fait, les gestionnaires des moyens vont perdre la technicité de leur métier, et cette automatisation va effacer toute prise en compte de l'humain dans la gestion des moyens.

Cette déqualification entraînera, à terme, une baisse de la rémunération. L'emploi type Gestionnaire des moyens humains et matériels est repris à la qualification 4/5/6, soit un point d'entrée à la qualification D.

Les conditions de travail ne peuvent que se dégrader, et les relations avec les autres interlocuteurs risquent de se tendre suite au manque d'effectifs induit.

La CGT rappelle qu'elle n'est pas opposée à l'évolution technologique si elle permet d'améliorer les conditions de travail et non de détruire les métiers et l'emploi.

La CGT revendique un réel métier de gestionnaire des moyens, maîtrisant l'ensemble de la chaîne de production pour répondre aux défis de la sécurité, des conditions de travail et de la réalisation du service public de haut niveau attendu par les usagers et les chargeurs. Les effectifs affectés à la spécialité Gestion des moyens doivent notamment permettre une présence sur les lieux de prise et de fin de service, de la première à la dernière.

La CGT exige donc des embauches et des formations au métier de gestionnaire des moyens. Que ce soit sur les plates-formes de commande, sur les centres opérationnels ou sur les sites de conception, les sous-effectifs sont chroniques et doivent être résorbés.

La CGT revendique un véritable parcours professionnel pour ce métier, parcours professionnel qui doit être qualifiant et rémunérateur.

**LE 31 MARS,
TOUS ENSEMBLE À LA MANIFESTATION
NATIONALE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL À PARIS !**

